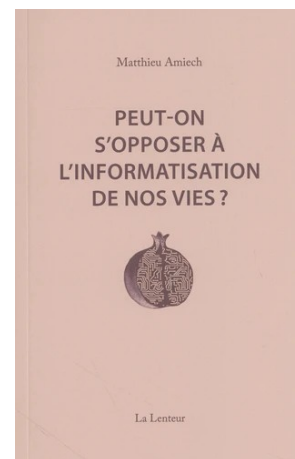
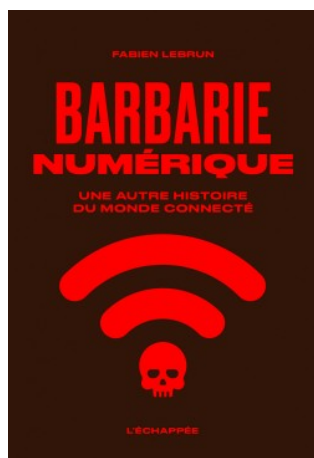


ORDURES MÉNAGÈRES

Les containers connectés

Du narratif À la réalité
L'ADEME incite les collectivités locales à passer à la « tarification incitative » (TI) pour les ordures ménagères. Ce n'est pas obligatoire .	Mais si on le fait pas, on aura pas cette aide-ci, on aura pas cette subvention-là...
La « TI » est un mécanisme purement financier qui agit sur le comportement des usagers.	Mais l'ADEME sait très bien qu'il s'agit d'un grand projet industriel de poubelles connectées qui nécessite piles, antennes 4G, ordinateurs, data centers.
La « TI » permet de diminuer le volume des ordures ménagères, jusqu'à 30%.	Il y a d'autres moyens de réduire le volume des ordures ménagères : voir l'expérience de Besançon : communication et low-tech... Sans compter les organisations locales.
De toutes façons, le coût des ordures ménagères est voué à augmenter.	C'est une chose que de subir l'inflation, c'en est une autre de faire payer plus cher pour un service moins efficace , pénalisant ainsi ceux qui jettent le moins.
La « TI » va dans le sens écologique en amenant la population à réduire et trier les déchets.	En kilomètres parcourus , le service public est plus efficace que la « TI ». Le problème de l'empreinte écologique des systèmes électroniques est passée sous silence par l'ADEME. Or, c'est une catastrophe sociale et environnementale.
...	Avec la « TI », ce sont les personnes les plus vulnérables qui sont pénalisées : personnes âgées, à mobilité réduite, foyers nécessitant des couches jetables.
Il s'agirait de « payer au plus juste ».	Avec la « TI », c'est le principe même du service public qui disparaît . On « accepte » la numérisation de La Poste ? Bientôt à l'hôpital, on paiera aussi au passage ?

Sur l'empreinte écologique et sociale de l'électronique



- **Fabien Lebrun** « *Barbarie numérique - le Congo sacrifié pour un monde connecté* » L'échappée 2024
- **Célia Izoard** « *La ruée minière au XXI^e siècle - Enquête sur les métaux à l'ère de la transition* » Seuil 2024
- **Matthieu Amiech** « *Peut-on s'opposer à l'informatisation de nos vies ?* » La Lenteur 2024

En Xaintrie Vallée de la Dordogne :

	Petits containers en 2025	« Tarification incitative » en 2026 ?
Parcouru par les camions annuellement	50000 km	? km
Parcouru par les particuliers annuellement	0 km	60000 km

Détail du calcul : 5000 foyers en XVD, chaque foyer serait éloigné de 500m d'un container, chaque foyer jetterait 1 poubelle par mois (12 par an) : 5000 foyers * 1 km * 12 passages = 60000 km à effectuer en tout pour les particuliers.

Derrière la « TI »

L'idée motrice de la « Tarification Incitative » est de créer l'habitude chez l'utilisateur de faire « **clic ! Contrôle d'identité !** » pour chaque geste de la vie quotidienne. Cela rejoint le programme de **Portefeuille d'Identité Numérique Européen** et de monnaie numérique. On appelle cela le CONTRÔLE SOCIAL...

Oui mais les containers sont achetés...

Il n'est jamais trop tard pour agir. Ils détruisent le service public, ils font disparaître des emplois locaux, nous pouvons très bien reconstruire le service public. Des élections approchent...

NE RESTONS PAS LES BRAS BALLANTS

F. Boutet - Argentat - avril 2025 - 09 73 52 87 64